

Le Nord

Administration de la CROIX DU NORD, 14, rue d'Alsace

UNION SOCIALE & PATRIOTIQUE

AVIS. — La période d'inscription sur les listes électorales a été ouverte hier, 2 janvier, et sera close le 4 février, à minuit.

Tous les jeunes gens qui auront vingt-et-un ans avant le 1^{er} avril prochain et qui ont subi ou subiront prochainement le sort à Roubaix, seront inscrits d'office, sans démarches de leur part.

Les personnes qui sont venues se faire inscrire dans notre ville, les assistants et les étrangers dans la qualité de Français doivent eux-mêmes réclamer leur inscription ou la faire réclamer par un électeur dûment inscrit.

Les conditions requises sont les suivantes : 1^{er} Être Français (pour 20 ans) avant le jour de l'inscription ; 2^e Avoir six mois de résidence à Roubaix pour le 31 mars 1903.

On a défaut de domicile résident, avoir établi son domicile à Roubaix par une déclaration faite au bureau de la population.

Les fils de Belges ou de France avant le 1^{er} avril 1902 peuvent aussi demander leur inscription sur les listes électorales.

Commissaire Nord. — Bureau du boulevard d'Alsace, n° 14, le 2 janvier, à 8 h. du matin, chez M. Fleury Buisson, rue de la Barbe-d'Or, 46. — Réunion du Comité de section, — Présence urgente.

LE NOUVEL HOPITAL

SOUSCRIPTION PUBLIQUE

Voici les souscriptions recueillies le 3 janvier 1903 et communiquées par la Société :

Eugène Motte, 17 fr. ; Suzanne Motte, 15 fr. ; Claire Motte, 14 fr. ; Robert Motte, 13 fr. ; Lucie Motte, 11 fr. ; François Motte, 9 fr. ; Antoine Motte, 4 fr. ; Michel Motte, 3 fr. ; Personnel de la maison Mère-Bonnet fils et Menges, 300 fr. ; M. Grandvalet Paul, rue de la Paix, 300 fr. ; Régulier frères, 82, boulevard de Paris, 1.000 fr. ; Anonyme, 500 fr. ; Bourgeois Edmond, teneur de livres, rue de la Paix, 1.000 fr. ; Bourgeois Arthur, teneur de livres, 181, rue du Moulin, 1.000 fr. ; Société des produits chimiques de Croix, 500 fr. ; R. Ferry et Cie, 300 fr. ; Alphonse Buisson, 1.000 fr. ; Victorioraux à Successeurs, 300 fr. ; Steverly Gustave, représentant, à Lille, 300 fr. ; Bergant Léon, représentant, 64, rue de Wazemmes, à Lille, 50 fr. ; Anonyme, à Lille, 50 fr. ; Mme Corvelotte-Blanc, épicière, rue de Croix, 3 fr.

Total 4.656 fr. 90
Souscriptions antérieures 1.294.798 fr. 30
Total au 3 janvier 1903 1.300.949 fr. 70

En l'honneur d'un nouveau chevalier de Saint-Grégoire le Grand. — Le jour de l'An, les commissaires et les délégués des curés de la paroisse Saint-Joseph, l'Harmonie St-Pierre, la conférence de Saint-Vincent de Paul, le Secrétaire du Peuple, le Cercle du Grand-Saint-Joseph, la Ligue Évangélique et le patronage Saint-Henri, se sont réunis à l'école ménagère et se sont rendus au domicile de M. Bastin, récemment nommé chevalier de Saint-Grégoire le Grand.

M. l'abbé Lesage, curé de la paroisse, après avoir rappelé, en termes émus, la carrière toute de charité du nouveau chevalier, et les éminents services rendus par lui à toutes les œuvres paroissiales, a prononcé la décoration pontificale, tandis que l'Harmonie Saint-Pierre jouait la *Marsellaise*.

M. Achille Wibaux, président de la Conférence St-Vincent de Paul a ensuite adressé le discours suivant à M. Bastin :

M. Bastin, vous êtes un homme de bien, un homme de cœur, un homme de charité. Vous avez consacré votre vie à l'œuvre de Dieu, à l'œuvre de la charité, à l'œuvre de la justice. Vous avez été un bon père, un bon mari, un bon citoyen. Vous avez été un bon chrétien, un bon Français, un bon Nordiste. Vous avez été un bon homme.

M. Bastin, vous êtes un homme de bien, un homme de cœur, un homme de charité. Vous avez consacré votre vie à l'œuvre de Dieu, à l'œuvre de la charité, à l'œuvre de la justice. Vous avez été un bon père, un bon mari, un bon citoyen. Vous avez été un bon chrétien, un bon Français, un bon Nordiste. Vous avez été un bon homme.

M. Bastin, vous êtes un homme de bien, un homme de cœur, un homme de charité. Vous avez consacré votre vie à l'œuvre de Dieu, à l'œuvre de la charité, à l'œuvre de la justice. Vous avez été un bon père, un bon mari, un bon citoyen. Vous avez été un bon chrétien, un bon Français, un bon Nordiste. Vous avez été un bon homme.

M. Bastin, vous êtes un homme de bien, un homme de cœur, un homme de charité. Vous avez consacré votre vie à l'œuvre de Dieu, à l'œuvre de la charité, à l'œuvre de la justice. Vous avez été un bon père, un bon mari, un bon citoyen. Vous avez été un bon chrétien, un bon Français, un bon Nordiste. Vous avez été un bon homme.

M. Bastin, vous êtes un homme de bien, un homme de cœur, un homme de charité. Vous avez consacré votre vie à l'œuvre de Dieu, à l'œuvre de la charité, à l'œuvre de la justice. Vous avez été un bon père, un bon mari, un bon citoyen. Vous avez été un bon chrétien, un bon Français, un bon Nordiste. Vous avez été un bon homme.

M. Bastin, vous êtes un homme de bien, un homme de cœur, un homme de charité. Vous avez consacré votre vie à l'œuvre de Dieu, à l'œuvre de la charité, à l'œuvre de la justice. Vous avez été un bon père, un bon mari, un bon citoyen. Vous avez été un bon chrétien, un bon Français, un bon Nordiste. Vous avez été un bon homme.

M. Bastin, vous êtes un homme de bien, un homme de cœur, un homme de charité. Vous avez consacré votre vie à l'œuvre de Dieu, à l'œuvre de la charité, à l'œuvre de la justice. Vous avez été un bon père, un bon mari, un bon citoyen. Vous avez été un bon chrétien, un bon Français, un bon Nordiste. Vous avez été un bon homme.

M. Bastin, vous êtes un homme de bien, un homme de cœur, un homme de charité. Vous avez consacré votre vie à l'œuvre de Dieu, à l'œuvre de la charité, à l'œuvre de la justice. Vous avez été un bon père, un bon mari, un bon citoyen. Vous avez été un bon chrétien, un bon Français, un bon Nordiste. Vous avez été un bon homme.

M. Bastin, vous êtes un homme de bien, un homme de cœur, un homme de charité. Vous avez consacré votre vie à l'œuvre de Dieu, à l'œuvre de la charité, à l'œuvre de la justice. Vous avez été un bon père, un bon mari, un bon citoyen. Vous avez été un bon chrétien, un bon Français, un bon Nordiste. Vous avez été un bon homme.

M. Bastin, vous êtes un homme de bien, un homme de cœur, un homme de charité. Vous avez consacré votre vie à l'œuvre de Dieu, à l'œuvre de la charité, à l'œuvre de la justice. Vous avez été un bon père, un bon mari, un bon citoyen. Vous avez été un bon chrétien, un bon Français, un bon Nordiste. Vous avez été un bon homme.

M. Bastin, vous êtes un homme de bien, un homme de cœur, un homme de charité. Vous avez consacré votre vie à l'œuvre de Dieu, à l'œuvre de la charité, à l'œuvre de la justice. Vous avez été un bon père, un bon mari, un bon citoyen. Vous avez été un bon chrétien, un bon Français, un bon Nordiste. Vous avez été un bon homme.

M. Bastin, vous êtes un homme de bien, un homme de cœur, un homme de charité. Vous avez consacré votre vie à l'œuvre de Dieu, à l'œuvre de la charité, à l'œuvre de la justice. Vous avez été un bon père, un bon mari, un bon citoyen. Vous avez été un bon chrétien, un bon Français, un bon Nordiste. Vous avez été un bon homme.

M. Bastin, vous êtes un homme de bien, un homme de cœur, un homme de charité. Vous avez consacré votre vie à l'œuvre de Dieu, à l'œuvre de la charité, à l'œuvre de la justice. Vous avez été un bon père, un bon mari, un bon citoyen. Vous avez été un bon chrétien, un bon Français, un bon Nordiste. Vous avez été un bon homme.

TOURCOING

En incendie rue de l'Épidémie

Rue de l'Épidémie, 67, dans une maison basse telle qu'on en voyait tant autrefois, habitent les époux Masurel. Le mari Alfred Masurel, 68 ans, malgré son grand âge, se consacre à un métier de menuisier, et la femme Marie Masurel, 65 ans, se consacre à la cuisine et à la tenue de la maison.

Le samedi 27 décembre, à 8 heures du matin, le feu s'est déclaré dans la cuisine. Les voisins ont vu la fumée s'élever et ont couru au secours. Les pompiers sont arrivés à 8 heures et ont éteint le feu à 9 heures. Les dégâts sont évalués à 2.500 fr. environ. Les dégâts sont évalués à 2.500 fr. environ. Les dégâts sont évalués à 2.500 fr. environ.

Accident de travail. — Un ouvrier, Jean Dupont, 35 ans, employé chez M. Lemaire, a été blessé par un coup de marteau sur la main droite. Les blessures sont graves. L'ouvrier a été transporté à l'hôpital.

Accident de travail. — Un ouvrier, Jean Dupont, 35 ans, employé chez M. Lemaire, a été blessé par un coup de marteau sur la main droite. Les blessures sont graves. L'ouvrier a été transporté à l'hôpital.

Accident de travail. — Un ouvrier, Jean Dupont, 35 ans, employé chez M. Lemaire, a été blessé par un coup de marteau sur la main droite. Les blessures sont graves. L'ouvrier a été transporté à l'hôpital.

Accident de travail. — Un ouvrier, Jean Dupont, 35 ans, employé chez M. Lemaire, a été blessé par un coup de marteau sur la main droite. Les blessures sont graves. L'ouvrier a été transporté à l'hôpital.

Accident de travail. — Un ouvrier, Jean Dupont, 35 ans, employé chez M. Lemaire, a été blessé par un coup de marteau sur la main droite. Les blessures sont graves. L'ouvrier a été transporté à l'hôpital.

Accident de travail. — Un ouvrier, Jean Dupont, 35 ans, employé chez M. Lemaire, a été blessé par un coup de marteau sur la main droite. Les blessures sont graves. L'ouvrier a été transporté à l'hôpital.

Accident de travail. — Un ouvrier, Jean Dupont, 35 ans, employé chez M. Lemaire, a été blessé par un coup de marteau sur la main droite. Les blessures sont graves. L'ouvrier a été transporté à l'hôpital.

Accident de travail. — Un ouvrier, Jean Dupont, 35 ans, employé chez M. Lemaire, a été blessé par un coup de marteau sur la main droite. Les blessures sont graves. L'ouvrier a été transporté à l'hôpital.

Accident de travail. — Un ouvrier, Jean Dupont, 35 ans, employé chez M. Lemaire, a été blessé par un coup de marteau sur la main droite. Les blessures sont graves. L'ouvrier a été transporté à l'hôpital.

Accident de travail. — Un ouvrier, Jean Dupont, 35 ans, employé chez M. Lemaire, a été blessé par un coup de marteau sur la main droite. Les blessures sont graves. L'ouvrier a été transporté à l'hôpital.

Accident de travail. — Un ouvrier, Jean Dupont, 35 ans, employé chez M. Lemaire, a été blessé par un coup de marteau sur la main droite. Les blessures sont graves. L'ouvrier a été transporté à l'hôpital.

Accident de travail. — Un ouvrier, Jean Dupont, 35 ans, employé chez M. Lemaire, a été blessé par un coup de marteau sur la main droite. Les blessures sont graves. L'ouvrier a été transporté à l'hôpital.

Accident de travail. — Un ouvrier, Jean Dupont, 35 ans, employé chez M. Lemaire, a été blessé par un coup de marteau sur la main droite. Les blessures sont graves. L'ouvrier a été transporté à l'hôpital.

Accident de travail. — Un ouvrier, Jean Dupont, 35 ans, employé chez M. Lemaire, a été blessé par un coup de marteau sur la main droite. Les blessures sont graves. L'ouvrier a été transporté à l'hôpital.

Accident de travail. — Un ouvrier, Jean Dupont, 35 ans, employé chez M. Lemaire, a été blessé par un coup de marteau sur la main droite. Les blessures sont graves. L'ouvrier a été transporté à l'hôpital.

Accident de travail. — Un ouvrier, Jean Dupont, 35 ans, employé chez M. Lemaire, a été blessé par un coup de marteau sur la main droite. Les blessures sont graves. L'ouvrier a été transporté à l'hôpital.

Accident de travail. — Un ouvrier, Jean Dupont, 35 ans, employé chez M. Lemaire, a été blessé par un coup de marteau sur la main droite. Les blessures sont graves. L'ouvrier a été transporté à l'hôpital.

Accident de travail. — Un ouvrier, Jean Dupont, 35 ans, employé chez M. Lemaire, a été blessé par un coup de marteau sur la main droite. Les blessures sont graves. L'ouvrier a été transporté à l'hôpital.

Accident de travail. — Un ouvrier, Jean Dupont, 35 ans, employé chez M. Lemaire, a été blessé par un coup de marteau sur la main droite. Les blessures sont graves. L'ouvrier a été transporté à l'hôpital.

Accident de travail. — Un ouvrier, Jean Dupont, 35 ans, employé chez M. Lemaire, a été blessé par un coup de marteau sur la main droite. Les blessures sont graves. L'ouvrier a été transporté à l'hôpital.

Accident de travail. — Un ouvrier, Jean Dupont, 35 ans, employé chez M. Lemaire, a été blessé par un coup de marteau sur la main droite. Les blessures sont graves. L'ouvrier a été transporté à l'hôpital.

Accident de travail. — Un ouvrier, Jean Dupont, 35 ans, employé chez M. Lemaire, a été blessé par un coup de marteau sur la main droite. Les blessures sont graves. L'ouvrier a été transporté à l'hôpital.

Accident de travail. — Un ouvrier, Jean Dupont, 35 ans, employé chez M. Lemaire, a été blessé par un coup de marteau sur la main droite. Les blessures sont graves. L'ouvrier a été transporté à l'hôpital.

Accident de travail. — Un ouvrier, Jean Dupont, 35 ans, employé chez M. Lemaire, a été blessé par un coup de marteau sur la main droite. Les blessures sont graves. L'ouvrier a été transporté à l'hôpital.

Accident de travail. — Un ouvrier, Jean Dupont, 35 ans, employé chez M. Lemaire, a été blessé par un coup de marteau sur la main droite. Les blessures sont graves. L'ouvrier a été transporté à l'hôpital.

Accident de travail. — Un ouvrier, Jean Dupont, 35 ans, employé chez M. Lemaire, a été blessé par un coup de marteau sur la main droite. Les blessures sont graves. L'ouvrier a été transporté à l'hôpital.

TOURCOING

En incendie rue de l'Épidémie

Rue de l'Épidémie, 67, dans une maison basse telle qu'on en voyait tant autrefois, habitent les époux Masurel. Le mari Alfred Masurel, 68 ans, malgré son grand âge, se consacre à un métier de menuisier, et la femme Marie Masurel, 65 ans, se consacre à la cuisine et à la tenue de la maison.

Le samedi 27 décembre, à 8 heures du matin, le feu s'est déclaré dans la cuisine. Les voisins ont vu la fumée s'élever et ont couru au secours. Les pompiers sont arrivés à 8 heures et ont éteint le feu à 9 heures. Les dégâts sont évalués à 2.500 fr. environ. Les dégâts sont évalués à 2.500 fr. environ. Les dégâts sont évalués à 2.500 fr. environ.

Accident de travail. — Un ouvrier, Jean Dupont, 35 ans, employé chez M. Lemaire, a été blessé par un coup de marteau sur la main droite. Les blessures sont graves. L'ouvrier a été transporté à l'hôpital.

Accident de travail. — Un ouvrier, Jean Dupont, 35 ans, employé chez M. Lemaire, a été blessé par un coup de marteau sur la main droite. Les blessures sont graves. L'ouvrier a été transporté à l'hôpital.

Accident de travail. — Un ouvrier, Jean Dupont, 35 ans, employé chez M. Lemaire, a été blessé par un coup de marteau sur la main droite. Les blessures sont graves. L'ouvrier a été transporté à l'hôpital.

Accident de travail. — Un ouvrier, Jean Dupont, 35 ans, employé chez M. Lemaire, a été blessé par un coup de marteau sur la main droite. Les blessures sont graves. L'ouvrier a été transporté à l'hôpital.

Accident de travail. — Un ouvrier, Jean Dupont, 35 ans, employé chez M. Lemaire, a été blessé par un coup de marteau sur la main droite. Les blessures sont graves. L'ouvrier a été transporté à l'hôpital.

Accident de travail. — Un ouvrier, Jean Dupont, 35 ans, employé chez M. Lemaire, a été blessé par un coup de marteau sur la main droite. Les blessures sont graves. L'ouvrier a été transporté à l'hôpital.

Accident de travail. — Un ouvrier, Jean Dupont, 35 ans, employé chez M. Lemaire, a été blessé par un coup de marteau sur la main droite. Les blessures sont graves. L'ouvrier a été transporté à l'hôpital.

Accident de travail. — Un ouvrier, Jean Dupont, 35 ans, employé chez M. Lemaire, a été blessé par un coup de marteau sur la main droite. Les blessures sont graves. L'ouvrier a été transporté à l'hôpital.

Accident de travail. — Un ouvrier, Jean Dupont, 35 ans, employé chez M. Lemaire, a été blessé par un coup de marteau sur la main droite. Les blessures sont graves. L'ouvrier a été transporté à l'hôpital.

Accident de travail. — Un ouvrier, Jean Dupont, 35 ans, employé chez M. Lemaire, a été blessé par un coup de marteau sur la main droite. Les blessures sont graves. L'ouvrier a été transporté à l'hôpital.

Accident de travail. — Un ouvrier, Jean Dupont, 35 ans, employé chez M. Lemaire, a été blessé par un coup de marteau sur la main droite. Les blessures sont graves. L'ouvrier a été transporté à l'hôpital.

Accident de travail. — Un ouvrier, Jean Dupont, 35 ans, employé chez M. Lemaire, a été blessé par un coup de marteau sur la main droite. Les blessures sont graves. L'ouvrier a été transporté à l'hôpital.

Accident de travail. — Un ouvrier, Jean Dupont, 35 ans, employé chez M. Lemaire, a été blessé par un coup de marteau sur la main droite. Les blessures sont graves. L'ouvrier a été transporté à l'hôpital.

Accident de travail. — Un ouvrier, Jean Dupont, 35 ans, employé chez M. Lemaire, a été blessé par un coup de marteau sur la main droite. Les blessures sont graves. L'ouvrier a été transporté à l'hôpital.

Accident de travail. — Un ouvrier, Jean Dupont, 35 ans, employé chez M. Lemaire, a été blessé par un coup de marteau sur la main droite. Les blessures sont graves. L'ouvrier a été transporté à l'hôpital.

Accident de travail. — Un ouvrier, Jean Dupont, 35 ans, employé chez M. Lemaire, a été blessé par un coup de marteau sur la main droite. Les blessures sont graves. L'ouvrier a été transporté à l'hôpital.

Accident de travail. — Un ouvrier, Jean Dupont, 35 ans, employé chez M. Lemaire, a été blessé par un coup de marteau sur la main droite. Les blessures sont graves. L'ouvrier a été transporté à l'hôpital.

Accident de travail. — Un ouvrier, Jean Dupont, 35 ans, employé chez M. Lemaire, a été blessé par un coup de marteau sur la main droite. Les blessures sont graves. L'ouvrier a été transporté à l'hôpital.

Accident de travail. — Un ouvrier, Jean Dupont, 35 ans, employé chez M. Lemaire, a été blessé par un coup de marteau sur la main droite. Les blessures sont graves. L'ouvrier a été transporté à l'hôpital.

Accident de travail. — Un ouvrier, Jean Dupont, 35 ans, employé chez M. Lemaire, a été blessé par un coup de marteau sur la main droite. Les blessures sont graves. L'ouvrier a été transporté à l'hôpital.

Accident de travail. — Un ouvrier, Jean Dupont, 35 ans, employé chez M. Lemaire, a été blessé par un coup de marteau sur la main droite. Les blessures sont graves. L'ouvrier a été transporté à l'hôpital.

Accident de travail. — Un ouvrier, Jean Dupont, 35 ans, employé chez M. Lemaire, a été blessé par un coup de marteau sur la main droite. Les blessures sont graves. L'ouvrier a été transporté à l'hôpital.

Accident de travail. — Un ouvrier, Jean Dupont, 35 ans, employé chez M. Lemaire, a été blessé par un coup de marteau sur la main droite. Les blessures sont graves. L'ouvrier a été transporté à l'hôpital.

Accident de travail. — Un ouvrier, Jean Dupont, 35 ans, employé chez M. Lemaire, a été blessé par un coup de marteau sur la main droite. Les blessures sont graves. L'ouvrier a été transporté à l'hôpital.

Accident de travail. — Un ouvrier, Jean Dupont, 35 ans, employé chez M. Lemaire, a été blessé par un coup de marteau sur la main droite. Les blessures sont graves. L'ouvrier a été transporté à l'hôpital.

Accident de travail. — Un ouvrier, Jean Dupont, 35 ans, employé chez M. Lemaire, a été blessé par un coup de marteau sur la main droite. Les blessures sont graves. L'ouvrier a été transporté à l'hôpital.

TOURCOING

En incendie rue de l'Épidémie

Rue de l'Épidémie, 67, dans une maison basse telle qu'on en voyait tant autrefois, habitent les époux Masurel. Le mari Alfred Masurel, 68 ans, malgré son grand âge, se consacre à un métier de menuisier, et la femme Marie Masurel, 65 ans, se consacre à la cuisine et à la tenue de la maison.

Le samedi 27 décembre, à 8 heures du matin, le feu s'est déclaré dans la cuisine. Les voisins ont vu la fumée s'élever et ont couru au secours. Les pompiers sont arrivés à 8 heures et ont éteint le feu à 9 heures. Les dégâts sont évalués à 2.500 fr. environ. Les dégâts sont évalués à 2.500 fr. environ. Les dégâts sont évalués à 2.500 fr. environ.

Accident de travail. — Un ouvrier, Jean Dupont, 35 ans, employé chez M. Lemaire, a été blessé par un coup de marteau sur la main droite. Les blessures sont graves. L'ouvrier a été transporté à l'hôpital.

Accident de travail. — Un ouvrier, Jean Dupont, 35 ans, employé chez M. Lemaire, a été blessé par un coup de marteau sur la main droite. Les blessures sont graves. L'ouvrier a été transporté à l'hôpital.

Accident de travail. — Un ouvrier, Jean Dupont, 35 ans, employé chez M. Lemaire, a été blessé par un coup de marteau sur la main droite. Les blessures sont graves. L'ouvrier a été transporté à l'hôpital.

Accident de travail. — Un ouvrier, Jean Dupont, 35 ans, employé chez M. Lemaire, a été blessé par un coup de marteau sur la main droite. Les blessures sont graves. L'ouvrier a été transporté à l'hôpital.

Accident de travail. — Un ouvrier, Jean Dupont, 35 ans, employé chez M. Lemaire, a été blessé par un coup de marteau sur la main droite. Les blessures sont graves. L'ouvrier a été transporté à l'hôpital.

Accident de travail. — Un ouvrier, Jean Dupont, 35 ans, employé chez M. Lemaire, a été blessé par un coup de marteau sur la main droite. Les blessures sont graves. L'ouvrier a été transporté à l'hôpital.

Accident de travail. — Un ouvrier, Jean Dupont, 35 ans, employé chez M. Lemaire, a été blessé par un coup de marteau sur la main droite. Les blessures sont graves. L'ouvrier a été transporté à l'hôpital.

Accident de travail. — Un ouvrier, Jean Dupont, 35 ans, employé chez M. Lemaire, a été blessé par un coup de marteau sur la main droite. Les blessures sont graves. L'ouvrier a été transporté à l'hôpital.

Accident de travail. — Un ouvrier, Jean Dupont, 35 ans, employé chez M. Lemaire, a été blessé par un coup de marteau sur la main droite. Les blessures sont graves. L'ouvrier a été transporté à l'hôpital.

Accident de travail. — Un ouvrier, Jean Dupont, 35 ans, employé chez M. Lemaire, a été blessé par un coup de marteau sur la main droite. Les blessures sont graves. L'ouvrier a été transporté à l'hôpital.

Accident de travail. — Un ouvrier, Jean Dupont, 35 ans, employé chez M. Lemaire, a été blessé par un coup de marteau sur la main droite. Les blessures sont graves. L'ouvrier a été transporté à l'hôpital.

Accident de travail. — Un ouvrier, Jean Dupont, 35 ans, employé chez M. Lemaire, a été blessé par un coup de marteau sur la main droite. Les blessures sont graves. L'ouvrier a été transporté à l'hôpital.

Accident de travail. — Un ouvrier, Jean Dupont, 35 ans, employé chez M. Lemaire, a été blessé par un coup de marteau sur la main droite. Les blessures sont graves. L'ouvrier a été transporté à l'hôpital.

Accident de travail. — Un ouvrier, Jean Dupont, 35 ans, employé chez M. Lemaire, a été blessé par un coup de marteau sur la main droite. Les blessures sont graves. L'ouvrier a été transporté à l'hôpital.

Accident de travail. — Un ouvrier, Jean Dupont, 35 ans, employé chez M. Lemaire, a été blessé par un coup de marteau sur la main droite. Les blessures sont graves. L'ouvrier a été transporté à l'hôpital.

Accident de travail. — Un ouvrier, Jean Dupont, 35 ans, employé chez M. Lemaire, a été blessé par un coup de marteau sur la main droite. Les blessures sont graves. L'ouvrier a été transporté à l'hôpital.

Accident de travail. — Un ouvrier, Jean Dupont, 35 ans, employé chez M. Lemaire, a été blessé par un coup de marteau sur la main droite. Les blessures sont graves. L'ouvrier a été transporté à l'hôpital.

Accident de travail. — Un ouvrier, Jean Dupont, 35 ans, employé chez M. Lemaire, a été blessé par un coup de marteau sur la main droite. Les blessures sont graves. L'ouvrier a été transporté à l'hôpital.

Accident de travail. — Un ouvrier, Jean Dupont, 35 ans, employé chez M. Lemaire, a été blessé par un coup de marteau sur la main droite. Les blessures sont graves. L'ouvrier a été transporté à l'hôpital.

Accident de travail. — Un ouvrier, Jean Dupont, 35 ans, employé chez M. Lemaire, a été blessé par un coup de marteau sur la main droite. Les blessures sont graves. L'ouvrier a été transporté à l'hôpital.

Accident de travail. — Un ouvrier, Jean Dupont, 35 ans, employé chez M. Lemaire, a été blessé par un coup de marteau sur la main droite. Les blessures sont graves. L'ouvrier a été transporté à l'hôpital.

Accident de travail. — Un ouvrier, Jean Dupont, 35 ans, employé chez M. Lemaire, a été blessé par un coup de marteau sur la main droite. Les blessures sont graves. L'ouvrier a été transporté à l'hôpital.

Accident de travail. — Un ouvrier, Jean Dupont, 35 ans, employé chez M. Lemaire, a été blessé par un coup de marteau sur la main droite. Les blessures sont graves. L'ouvrier a été transporté à l'hôpital.

Accident de travail. — Un ouvrier, Jean Dupont, 35 ans, employé chez M. Lemaire, a été blessé par un coup de marteau sur la main droite. Les blessures sont graves. L'ouvrier a été transporté à l'hôpital.

Accident de travail. — Un ouvrier, Jean Dupont, 35 ans, employé chez M. Lemaire, a été blessé par un coup de marteau sur la main droite. Les blessures sont graves. L'ouvrier a été transporté à l'hôpital.

Accident de travail. — Un ouvrier, Jean Dupont, 35 ans, employé chez M. Lemaire, a été blessé par un coup de marteau sur la main droite. Les blessures sont graves. L'ouvrier a été transporté à l'hôpital.

DÉPÊCHES DE LA NUIT

LES HUMBERT

On a dit que les Humbert faisaient venir leurs aliments du dehors et qu'ils menaient en prison une vie très douce; il paraît qu'il n'en est rien. Le premier repas de la famille Humbert a été fourni par le buffet du Palais et, depuis, ils sont au régime de l'infirmerie; cette faveur leur a été accordée par composition.

Il est officiel que Thérèse Humbert a écrit à M. Henri Robert pour lui demander de se charger de sa défense; l'avocat a accepté. M. Leydet et André reçoivent des quantités de cartes-postales illustrées à l'adresse d'Éve Humbert et de Romain Daurignac.

L'AFFAIRE DE MARGUERITE

Montpellier. — Pendant l'audience de l'après-midi, on a continué à entendre les témoins.

Ceux-ci retracent les faits qui se sont déroulés sous leurs yeux, dépeignent les violences dont ils ont été l'objet et établissent les responsabilités des divers inculpés; comme de coutume, ces derniers protestent avec énergie de leur innocence.

L'audience a été levée à 6 h. 12.

UNE CATASTROPHE

New-York. — Une partie de la ville d'Olyphant (Pennsylvanie) s'est effondrée, dans la nuit, dans les excavations des mines. Cinq maisons de commerce ont été englouties et deux brûlées dans la mine.

On ignore le nombre des victimes.

EN IRLANDE

Dublin. — Des évictions de fermiers sont faites en ce moment; on mobilise à cette occasion de grandes forces de police et les opérations ont lieu au milieu de très vives protestations.

L'agent de M. Brodick, ministre de la guerre, a été frappé, avec une canne plomb